



VILLE ET AGGLOMÉRATION DE RIVIÈRE-ROUGE RAPPORT DU MAIRE SUR LA SITUATION FINANCIÈRE 2018

Chères Riverougeoises et chers Riverougeois,

En conformité avec l'article 105.2.2 de la *Loi sur les cités et villes*, à titre de maire de la Ville de Rivière-Rouge, il me fait plaisir de vous présenter le rapport sur la situation financière de la Ville et de l'Agglomération de Rivière-Rouge pour l'année 2018.

Derniers états financiers au 31 décembre 2018

Les états financiers ont fait l'objet d'une vérification par M. Daniel Tétreault, comptable professionnel agréé. L'auditeur n'a émis aucune restriction et indique que les états financiers produits présentent fidèlement la situation financière au 31 décembre 2018, conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public.

Derniers programmes triennaux d'immobilisations et autres réalisations

De façon non exhaustive, voici les acquisitions et les projets qui ont été réalisés ou sont en cours de réalisation :

Pour l'Agglomération de Rivière-Rouge :

- Achat du logiciel 1^{re} ligne pour le Service de sécurité incendie;
- Achat d'une laveuse industrielle pour les habits de combat;
- Rénovations des poutres de soutien d'une caserne incendie.

Pour la Ville de Rivière-Rouge :

- Poursuite de la planification stratégique;
- Remplacement de divers appareils informatiques;
- Poursuite du développement de la rivière;
- Achat d'une faucheuse pour la voirie;
- Achat d'une dégeleuse pour l'aqueduc;
- Poursuite de l'amélioration de la filtration de l'eau potable de la station de L'Annonciation;
- Pavage ou réparation de pavage sur plusieurs parties de chemin;
- Amélioration au Camping Sainte-Véronique (foyers et tables de pique-nique);
- Migration du logiciel municipal;
- Numérisation des archives municipales.

Indications pour l'exercice 2018

Nous vous informons que l'exercice financier 2018 de la Ville et de l'Agglomération a terminé avec un surplus. Celui-ci se chiffre à 526 371 \$ pour la Ville et à 55 868 \$ pour l'Agglomération.

Traitement des élus

En conformité avec l'article 11 de la *Loi sur le traitement des élus municipaux*, le maire fait mention des rémunérations et des allocations de dépenses des membres du conseil. La rémunération totale pour l'année 2018 se chiffre à 189 208,68 \$. Le rapport détaillé du traitement des élus pour l'année 2018 est affiché sur le site Web de la Ville.

Pour 2018, la rémunération des membres du conseil est établie de la façon suivante :

Le maire reçoit mensuellement une rémunération de 3 672,97 \$ et une allocation de dépenses de 1 395,05 \$;

Un conseiller, quant à lui, reçoit mensuellement une rémunération de 1 126,22 \$ et une allocation de dépenses de 563,15 \$;

Le maire suppléant reçoit mensuellement une rémunération additionnelle de 375,43 \$ et une allocation de dépenses supplémentaires de 187,72 \$;

Le maire reçoit de la MRC d'Antoine-Labelle une rémunération statutaire de 6 601,04 \$, une rémunération à titre de membre du conseil d'administration de 1 770,89 \$, ainsi qu'une rémunération à titre de membre du conseil des maires de 2 575,80 \$.

Le maire reçoit de la Régie intermunicipale des déchets de la Rouge (RIDR) une rémunération statutaire à titre de membre du conseil d'administration de 552,24 \$ et une allocation non imposable de 276,12 \$;

Liste des contrats

En conformité avec l'article 477.5 de la *Loi sur les cités et villes*, la liste de tous les contrats comportant une dépense de plus de 25 000 \$ que la Ville a conclus du 1^{er} janvier au 31 décembre 2018, est affichée sur son site Web. La liste de tous les contrats comportant une dépense de plus de 2 000 \$ faite au cours de la même période avec un même contractant, lorsque l'ensemble de ces contrats comporte une dépense totale qui dépasse 25 000 \$, est également affichée sur son site Web.

Orientations générales des budgets 2019 et des prochains programmes triennaux d'immobilisations et autres réalisations

Pour établir le budget 2019, nous nous sommes basés sur les historiques de dépenses des trois (3) dernières années afin de répondre aux obligations de l'administration de la Ville envers les services aux citoyens. Nous nous efforcerons donc de suivre ce budget à la lettre afin de garder un budget équilibré. Tout le personnel cadre et le personnel de la Ville sont mis à contribution afin d'y parvenir. L'élaboration du budget 2019 a été une gymnastique complexe qui a nécessité des analyses afin de faire les choix les plus judicieux et nous y sommes parvenus.

Les projets suivants sont ou demeurent nos priorités :

- Participation et implication au sein du comité pour la construction de logements pour les aînés
- Mise en œuvre des actions découlant de la planification stratégique
- Maintien et amélioration de nos infrastructures routières et entretien des équipements, véhicules et bâtiments municipaux
- Mise à jour du Service de sécurité incendie selon les normes en vigueur

Conclusion

Le 4 juin, l'auditeur a déposé les états financiers 2018 au conseil municipal et a répondu à toutes les questions qui ont été posées (Agglomération et Ville). Cet exercice nous a permis de libérer un léger surplus afin de pallier à des imprévus futurs (526 371 \$ pour la Ville et à 55 868 \$ pour l'Agglomération). Une fois de plus, le conseil municipal a su garder un budget équilibré tout en maintenant des services de qualité à la population.

En terminant, je suis fier d'affirmer que la situation financière de la Ville est saine. Nous travaillons continuellement dans le but d'assumer nos obligations financières actuelles tout en respectant nos engagements futurs. Je profite de cette occasion pour remercier les membres de mon équipe tant pour leur soutien que leur grande disponibilité.

Merci également à la direction générale, au personnel cadre et à tout le personnel de la Ville pour leur travail constant et de qualité afin de mieux servir les citoyens de Rivière-Rouge, villégiateurs, visiteurs et touristes.

Toute ma gratitude aux bénévoles qui participent aux différents comités et activités. Vous êtes la pierre angulaire de ces succès!

Dans le seul et unique but de vous offrir des services de qualité, et ce, au meilleur coût possible, soyez assurés que votre conseil municipal continuera à travailler de façon la plus efficace qui soit à l'amélioration, au développement et à la planification de notre Ville.

Denis Charette

Maire

Ce 4^e jour de juin 2019

